

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le 8 septembre 2021.



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

*COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 1^{er} juin 2021 à 19 h,
dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or*

Présences :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
M. René Jacob, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, agente administrative aux communications et secrétaire d'assemblée

Absents :

Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
M. Gilbert Lacroix, conseiller de quartier
M. Raymond Germain, conseiller de quartier

Assistance : 2 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 08.

2- Lecture de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par de M. Gilles Bernatchez de l'accepter tout en laissant le point #7 ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-06-05

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la rencontre du 17 mars 2021. Il est proposé par M. Gilles Bernatchez de l'adopter avec les suivis suivants :

- *Terrain du CISSAT*: La présidente offre un retour sur le sujet. Elle ajoute que le CISSAT a offert par écrit à la Ville son engagement de reboiser à la fin lorsque les constructions seront terminées;
- *Rue Perras* : Dû à une difficulté dans l'approvisionnement de la styromousse utilisée dans la construction des rues, les travaux sont retardés à l'automne. De plus, la traverse piétonnière qui se rendait au sentier J-P Roland-Fortin, a été déplacée et est maintenant plus près du nouveau stationnement du centre multisport. Une personne souligne la possibilité d'ajouter des bancs et des tables de pique-nique dans l'espace vert. La présidente fera des vérifications à ce sujet;
- *Parc des Pionniers* : La présidente prévoit toujours faire une rencontre avec les citoyens résidants près du parc pour permettre de prendre les suggestions et de répondre aux questionnements. Comme les règles reliées à la pandémie s'assouplissent, il sera possible de la faire bientôt;

- *Jeu libre dans ma rue* : Une rue a été proposée et acceptée pour le quartier. Il s'agit de la rue Paradis. Cependant, la présidente souligne que le projet n'est pas nécessairement utile, considérant la limite de vitesse dans le quartier établie à 40 km/h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-06-06

4- Projet(s) dans le quartier

Un nouveau budget discrétionnaire de 2 500 \$ est disponible pour chaque quartier à être investi dans des projets communautaires, citoyens et rassembleurs. La présidente recueille les idées des gens présents :

- Embellissement de passages piétonniers;
- Ajout de bancs de parc à des endroits ciblés;
- Ajout de poubelles à des endroits stratégiques;
- Embellissement du parc de l'Esquer;
- Circuit scolaire pour les élèves;
- Forêt nourricière dans le parc Lucien-Cliche ou quelques plants nourriciers dans des traverses piétonnières;
- Aménagement du parc Lucien-Cliche exclusivement pour les adolescents;
- Éclairage des passages piétonniers avec des installations solaires.

Le projet de « forêt nourricière » est privilégié et tous sont d'accord pour investir le budget de cette année dans celui-ci.

5- Plan du réseau cyclable

La présentation du plan a été faite au conseil municipal, plan réalisé à la suite d'un sondage auprès de la population en 2020. De façon majoritaire, la population souhaite un circuit qui permettra de relier les quartiers entre eux. La présidente ajoute que la piste cyclable qui sera présente au centre-ville passera par la 4^e Avenue. Elle souligne également l'importance de l'application du plan et la possibilité de le bonifier dans le futur. Elle fera des vérifications à savoir s'il peut être mis à la disposition des citoyens qui désirent en faire la consultation.

6- Travaux prévus durant la saison estivale

Les travaux de la rue Perras sont décalés de quelques semaines. La présidente fera des vérifications à savoir si des travaux seront faits en rapport au système pluvial.

7- Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- *Feux d'artifice* : Plusieurs plaintes concernant les feux d'artifice sont régulièrement déposées. La présidente souligne qu'il faut les faire auprès de la Sûreté du Québec. Elle rappelle également qu'il est interdit de le faire sur terrain public;
- *Délai dans l'obtention d'un permis de rénovation* : Une dame se questionne en rapport au délai pour l'obtention d'un permis de rénovation, selon la nature des travaux. Elle demande si un tri peut être fait pour permettre de l'obtenir dans un délai plus rapide pour des travaux de moindre envergure ou des travaux décidés à la dernière minute;
- *Nuisances sonores* : Il s'agit d'une problématique récurrente. Lorsqu'une personne est témoin d'un problème de la sorte, elle doit porter plainte auprès de la Sûreté du Québec. Une personne souligne que la nuisance la plus fréquente est le son des voitures qui accélèrent rapidement à une intersection. La présidente appelle les citoyens au civisme ainsi qu'au respect de l'autre;
- *Projet pilote* : Une citoyenne, Mme Annie Dubé, est présente pour demander l'appui du conseil de quartier pour un projet pilote de poules urbaines.

8- Date et heure de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier aura lieu à l'automne. Surveillez la page Facebook ou le site Web de la Ville où la date y sera diffusée bientôt.

9- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par M. René Jacob appuyé de M. Gilles Bernatchez, de lever la séance. Il est 20 h 40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-06-07

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée